

**07/02/2024 – Party Sportive
Fluo (Fitness Club Hasnon)**



MARDI 5 MARS

PARTY SPORTIVE

fluo

SOIRÉE POUR LA JOURNÉE
DE LA FEMME

OUVERT À 18H45

SALLE DES FÊTES DE HASNON

ENTRÉE 10€ PAR
PERSONNE

*Ouvert
à
toutes*



PARTY SPORTIVE

Fluo

MARDI 5 MARS

OUVERTURE
À 18H45

SALLE DES FÊTES DE HASNON

*Soirée pour la journée de la
femme*

PLANNING SPORTIF

BODY COMBAT | 19H30

Avec coach Kathy

POUND | 20H

Avec coach Kathy

ZUMBA | 20H30

Avec coach Ysabeau

PILATE | 21H30

Avec coach Ysabeau

RELAXATION | 22H

AU TAMBOUR

Avec Sourcière de la Lune

STANDS PARTENAIRES

TEXAM

LINGERIE CHARLOTTE

HALTE HOLISTIQUE

SABRINA THERAPIE

NATUROPATHE

PHYTO TAROT THÉRAPHEUTE

HYPNOSE

ÉLECTRO STIMULATION

MAGNETISSEUR

RECRE COQUINE SEX TOY

AMANDY'THÉ

FROMAGERIE

DIÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

SOURCIÈRE DE LA LUNE

GOTH'INK TATTOO

MÉDIUM VOYANT ÉNERGETICIEN

COACHING ET DÉVELOPPEMENT

PERSONEL

PETIT PLUS ! DIVERSES CONFÉRENCES !!!

*Ouvert
à
Toutes*

ENTRÉE 10€ PAR
PERSONNE

BUVETTE ET APERO DINATOIRE



07/02/2024 – Les matinales
VAE

06/02/2024 – Thé Dansant

HASNON



Dimanche 17 mars 2024 de 14h à 19h
à la salle des fêtes



THÉ DANSANT

proposé par
le CCAS d'Hasnon

Animé par
**Dixieland
Combo
Jazz**

Entrée **GRATUITE** et **réservée**
aux hasnonais et aux millonfossois

Boissons et petite restauration sur place

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES en mairie d'Hasnon **jusqu'au 8 mars inclus**

**23/01/2024 – Inscriptions au
mini-centre de février**

HASNON



Mini Centre de Loisirs

du lundi 26 février au vendredi 8 mars 2024

INSCRIPTIONS à la journée

dans la limite des places disponibles

du 22/01 au 11/02 sur la plateforme
de réservation cantine/garderie*



TARIF VARIABLE
selon le quotient familial.
Merci de fournir
votre attestation CAF.



**Le Nord
fait ses Jeux !**



Le Centre de loisirs accueillera les enfants au groupe scolaire J-V DAUBIÉ.
La garderie sera assurée tous les jours au même endroit de 7h à 9h et de 17h à 18h30.

*si vous n'avez pas d'identifiants rapprochez vous de la Mairie - accueil@hasnon.fr

**23/01/2024 – Informations
CPAM**



Prévenir c'est agir, dépistez-vous !

Le 04 février est la journée mondiale contre le cancer.

Pourquoi se faire dépister ?

Pour diagnostiquer un cancer à un stade précoce, même s'il ne produit pas encore de symptômes. Une prise en charge, très tôt, favorise les chances de guérison et limite les séquelles liées à la maladie et à certains traitements.

Dans certains cas, le dépistage permet de détecter une lésion dite « précancéreuse » et d'agir préventivement pour éviter son évolution vers un cancer.

Un dépistage réalisé à temps peut sauver la vie !
Simple et gratuit il a pour objectif de diminuer le nombre de décès lié à la maladie.

En France les pouvoirs publics ont mis en place trois programmes de dépistage organisés :

- le dépistage du **cancer du col de l'utérus**
 - tous les 3 ans chez les femmes de 25 à 30 ans
 - tous les 5 ans chez les femmes de 30 à 65 ans
- le dépistage du **cancer du sein**
 - tous les 2 ans chez les femmes de 50 à 74 ans
- le dépistage du **cancer colorectal**
 - tous les 2 ans chez les femmes et les hommes de 50 à 74 ans

Pour en savoir plus : www.ameli/dépistage

Je m'informe et j'y pense toute l'année !

COMMENT DÉCLARER LA NAISSANCE DE VOTRE ENFANT SUR AMELI ?

Bébé vient de naître ? Pour gagner du temps, déclarez sa naissance en ligne auprès de l'Assurance Maladie, en quelques clics.

Rendez-vous sur **votre compte ameli** , rubrique *Mes démarches*, service *Naissance de mon enfant*, et laissez-vous guider.



Vous n'avez pas encore de compte ameli ? **Créez-le dès maintenant** sur ameli.fr !

Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger, l'application ameli, l'Assurance Maladie



Flashez le QR code
pour accéder à ameli.fr

23/01/2024 – Rattrapage des collectes

Suite à l'évènement climatique de la fin de semaine dernière, les collectes des déchets ménagers n'ont pas pu être réalisées dans toute la commune.

Concernant les ordures ménagères, les surplus présentés en sac à côté des bacs seront pris en charge par les ripeurs lors de la collecte du vendredi 26/01.

Pour les emballages ménagers, un rattrapage sera réalisé mercredi 24/01.

20/01/2024 – Anniversaire du Centre Aquatique



**19/01/2024 – Réunion du
Conseil Municipal le 25
janvier 2024**

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL
(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil municipal de la commune d'HASNON se réunira,
en séance (1) ORDINAIRE, le *Jeudi 25 Janvier 2024 à 19 h – Salle des fêtes*

Fait à HASNON, le 18 Janvier 2024

 Le Maire
André DESMEDT

OBJET DE LA REUNION (2)

- Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 7 Décembre 2023
- Débat d'orientations budgétaires
- Convention de projet urbain partenarial (projet rue Marcel Sembat)
- Dénomination d'un chemin piétonnier

(1) *Ordinaire ou extraordinaire.*

(2) *La mention de l'ordre du jour est obligatoire.*

18/01/2024 – Perturbations des collectes des déchets

Mise à jour du 19/01/2024 :

Les conditions climatiques ont un impact sur les collectes des déchets ménagers. Le prestataire de collecte met tout en œuvre, ce vendredi et ce samedi, afin de collecter un maximum de bacs, sur l'ensemble des communes impactées.

Cependant, pour les routes impraticables ou les usagers qui auraient rentrés leurs bacs, le surplus de déchets (sacs supplémentaires) sera pris la semaine prochaine.

Pour préserver la santé et la sécurité des équipiers de collecte face aux conditions climatiques et suite à l'arrêté préfectoral 17/01/ 2024-2 interdisant la circulation des véhicules de plus de 7.5 tonnes, les collectes des déchets ne pourront pas être assurées jusqu'à la levée de l'interdiction.

Des rattrapages pourront être mis en œuvre dès que possible et le surplus de déchet sera de toute façon ramassé lors des prochaines collectes.



18/01/2024 – Panne d'internet et de téléphone à la Mairie

Depuis hier la mairie rencontre des problèmes d'internet et de téléphone.

Nous ne pouvons donc pas communiquer par mail et téléphone jusqu'à nouvel ordre.

Merci pour votre compréhension.